



**LA VILLE DE PARMAIN RECRUTE :
UN.E AGENT.E DE TRAVERSÉE DES PASSAGES
PIÉTONS AUX ABORDS DES ÉCOLES (H/F) - VACATAIRE**

RESSOURCES HUMAINES

La ville de Parmain (5700 habitants), commune située dans un cadre privilégié de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois forêts, recrute par voie contractuelle un agent de traversée des passages piétons aux abords de l'école de Jouy Le Comte.

PRÉSENTATION DU POSTE

L'agent de traversée des passages piétons aux abords des écoles aura pour missions de :

- Sécuriser la traversée des enfants et familles sur les passages piétons aux entrées et sorties d'écoles,
- Stopper le trafic lors de l'approche des enfants,
- Sensibiliser les enfants aux règles et sécurité pour traverser la chaussée.

Horaires de travail :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, hors vacances scolaires : 8h15-8h45 ; 11h15-11h45 ; 13h15-13h45 et 16h15-16h45

Profil :

- Dynamique et attentif
- Savoir faire preuve de politesse
- Sens du relationnel et de l'écoute
- Ponctualité

POSTE À POURVOIR POUR LE 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae,

Par courrier : A l'attention de M. le Maire

Mairie de Parmain - Place Georges Clemenceau - 95620 PARMAIN

Ou par mail : ressources-humaines@ville-parmain.fr